

ÉDITION SPÉCIALE

Le
Quotidien

MERCREDI 31 AOÛT 2022

L'EAU

UNE RESSOURCE

VITALE!



ÉDITO

ENTREtenir LE CYCLE DE L'EAU : UNE OBLIGATION VITALE

L'eau est un don du ciel, particulièrement à La Réunion, avec une moyenne annuelle de plus de sept milliards de mètres cubes d'eau de précipitations. Mais il n'est plus question d'utiliser passivement cette fragile ressource. Si la côte au vent, était privilégiée en termes de ressource hydrique, la côte au vent souffrait régulièrement d'épisodes de sécheresse. Il aura fallu attendre la fin des années 80 pour que le « basculement des eaux » d'Est en Ouest, - achevé en 2016 - devienne réalisable.

Un quart de siècle d'efforts qu'il faut depuis prolonger par de constants investissements dans l'entretien des réseaux d'adduction en eau potable ; et parce que l'eau n'est plus aujourd'hui considérée comme un consommable inépuisable. Collectivités territoriales, Département, Région, mais aussi communes et intercos, se soucient des eaux usées que l'on ne peut plus rejeter en l'état dans la nature. Tout comme les agriculteurs, leurs syndicats et chambre consulaire se préoccupent des eaux de ruissellement qui drainent polluants, engrais et pesticides, avant de s'infiltrer dans les sols perméables et les nappes phréatiques.

Or comme il est difficile de satisfaire au besoin général en eau potable en se limitant aux captages de surface, sensibles aux pollutions liées aux intempéries, on a beaucoup procédé par forage et pompage dans les nappes phréatiques. Aujourd'hui, l'impact conjugué des pollutions naturelles et anthropiques associé à la surexploitation de la ressource a sérieusement affecté ces réserves souterraines pour certaines exposées à l'eau salée au risque de devenir saumâtres. Par ailleurs un contrôle insuffisant des eaux de ruissellement, sur les écoulements qui deviennent torrentiels en saison cyclonique, suscite un fort impact sur la qualité des eaux du lagon aux dépens des coraux et de la diversité biologique.

Il faut se féliciter de la prise de conscience de tous sur la nécessité d'entretenir et restaurer la qualité des eaux qui sont une part essentielle de notre milieu. Un effort honorable dans lequel nous sommes tous engagés.

POUR UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE

L'OFFICE DE L'EAU, UN ACTEUR INCONTOURNABLE

A TRAVERS UN PROGRAMME D'ACTIONS ÉTABLI POUR LES 6 ANS À VENIR, L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION, ÉTABLISSEMENT PUBLIC RATTACHÉ AU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION, ACCOMPAGNE LES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT, OU ENCORE LES INDUSTRIELS ET LES ASSOCIATIONS EN CONTRIBUANT AU FINANCEMENT D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE L'EAU. PRÉSERVER LA RESSOURCE DEMEURE EN EFFET UNE PRIORITÉ ET UNE OBLIGATION ENVERS LES GÉNÉRATIONS FUTURES.



Sur la période 2022-2027, 46 millions d'euros seront dédiés à la gestion de la ressource, au développement des usages durables de l'eau ou encore au traitement des eaux usées pour maîtriser les pollutions.

Avec environ 7 milliards de m³ par an venant du ciel, dont 4,6 milliards sont stockés dans les rivières et les nappes souterraines, l'eau constitue la première grande richesse de La Réunion... Ce qu'on peut qualifier aisément d'or bleu. Nos besoins étant de l'ordre de 220 millions de m³ par an, toutes activités humaines confondues, la ressource est bel et bien présente. Mais au regard des changements climatiques à venir et de la pression démographique,

la réflexion de l'Office de l'eau, en cohérence avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) est, à terme, de savoir comment valoriser et pérenniser cette ressource, sachant que l'île recense pas moins de 6 000 kilomètres de canalisations qu'il convient d'entretenir pour que tout un chacun puisse avoir de l'eau au robinet.

Ce qui demande un certain investissement car même si la grande partie du territoire est alimentée en eau courante, 5 % de la population n'en bénéficie pas. Il s'agit

d'endroits particulièrement isolés comme Mafate, mais des solutions pourront y être apportées à moyen terme.

“ ON AVANCE PAS À PAS ”

“ L'Office de l'eau accompagne un projet - qui passe prochainement en phase de travaux - d'alimentation en eau potable de l'îlet des Orangers grâce à un système novateur par le biais du photovoltaïque. Les îlets de Mafate sont très éclatés et c'est autant de problématiques à résoudre, mais on y pense et on avance pas à pas”, indique Gilles Hubert, vice-président du Département, délégué à l'eau, et par ailleurs président de l'Office de l'eau et du Comité de l'eau et de la biodiversité.

Et d'insister sur la qualité de l'eau potable qui est à 99 % de très bonne qualité, cette dernière étant néanmoins soumise aux aléas climatiques qui peuvent en altérer la potabilité. D'où la nécessité d'investir dans des unités de potabilisation actuellement au nombre de 25, neuf étant en construction et en cours de mise en place et huit en projet.

Il faut savoir que sur la période 2022-2027, 46 millions d'euros seront ainsi dédiés à la gestion de la ressource, au développement des usages durables de l'eau ou encore au traitement des eaux usées pour maîtriser

ZOOM LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU N'A PAS DE FRONTIÈRE

Si la ressource en eau n'est - pour l'heure - pas un problème à La Réunion, il n'en est pas de même dans notre espace géopolitique proche à savoir Madagascar, les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Les Comores, Mayotte, avec le risque de voir affluer ce qu'on appelle désormais les réfugiés climatiques. Le Département mène actuellement une politique volontariste de coopération sur le sujet, notamment avec les Comores, Maurice

et Rodrigues et bientôt plus largement avec les Seychelles et la Grande Ile dont le sud est en grande souffrance tous les ans. « Pour le moment, nous partageons nos connaissances, notre savoir et notre maîtrise de certaines techniques. Un jour viendra peut-être où on pourra exporter notre eau, au lieu d'avoir des tankers de pétrole, on aurait des tankers d'eau qui sortiraient de La Réunion » avance Gilles Hubert.

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'EAU

L'EAU NE MANQUE PAS À LA RÉUNION MAIS CERTAINS ÉLÉMENTS FRAGILISENT LA RESSOURCE...



GILLES HUBERT

Pour Gilles Hubert, président délégué de l'Office de l'eau, il est primordial d'utiliser l'eau de façon intelligente et raisonnée car il y a de l'avenir de La Réunion.

les pollutions. Sans oublier la préservation des milieux aquatiques et de leur biodiversité au travers d'études et de travaux visant à favoriser la libre circulation et la protection d'espèces comme le bichique ou l'anguille.

QUESTION D'ÉQUILIBRE

“ Notre devoir aujourd'hui est d'investir pour maintenir nos réseaux et progresser en termes de qualité tout en impactant le moins possible la facture pour le consommateur, car La Réunion a cette particularité d'avoir l'eau la moins chère de France et nous souhaitons autant que possible garder ce leadership ”, souligne Gilles Hubert qui insiste sur la problématique de rééquilibrer la distribution de l'eau sur le territoire.

En effet, la répartition spatiale et temporelle de la ressource n'étant pas homogène d'une région à l'autre, il est nécessaire de sécuriser l'accessibilité à la ressource en améliorant notamment la performance du réseau qui est actuellement de 62 % en moyenne sur notre île, mais aussi l'interconnexion des réseaux et la préservation des captages contre les pollutions. Par ailleurs, afin de soutenir la mise en œuvre d'un programme ambitieux de rénovation des réseaux d'eau potable destiné à résorber les fuites et les pertes sur les installations, le Département de La Réunion a débloqué une enveloppe de 5 millions d'euros supplémentaires destinés aux services publics d'eau et d'assainissement.

OPTIMISER L'IRRIGATION

S'agissant des agriculteurs, là aussi l'Office de l'eau travaille main dans la main avec le Département pour leur permettre de bénéficier de la ressource, comme du côté de Dos-d'Âne dans les hauts de la Possession, dont l'équilibre entre les agriculteurs ayant besoin d'eau et la pression démographique sur le secteur demeure très fragile. Il s'agit de maintenir cet équilibre pour éviter tout risque de surconsommation. Or, l'actuelle retenue collinaire bénéficie d'une gestion anarchique.

Le Département et la Saphir ont donc été sollicités pour prendre le relais et optimiser cette gestion de l'eau pour une consommation plus responsable, pallier les nombreuses fuites et les captages marrons. Par ailleurs l'Office travaille sur la quantification des ressources en eau disponible dans les Hauts, en particulier ceux de l'Ouest, afin de soutenir l'économie agricole et les activités rurales dans ces secteurs. “ Or, si on vise l'autonomie alimentaire, cela passera nécessairement par une gestion optimisée de la ressource en eau ”, conclut Gilles Hubert.



222

MILLIONS DE M³ D'EAU SONT PRÉLEVÉS DANS LE MILIEU NATUREL pour les usages domestiques, agricoles et industriels. Parmi eux, près de 152 millions de m³ d'eau sont dédiés à l'alimentation en eau potable de plus de 390 000 foyers.



50%

DES USAGERS DE L'ÎLE N'ONT PAS ACCÈS À L'EAU POTABLE de façon pérenne, à cause notamment des aléas climatiques et de la pollution (pesticides, nitrates, matières chimiques...)



200 à 250

LITRES SONT CONSOMMÉS en moyenne par habitant et par jour, c'est la consommation moyenne à La Réunion contre 150 au niveau national. Le réseau est également défaillant, 38% de la précieuse denrée se perd dans la nature.



25

UNITÉS DE POTABILISATION de l'eau fonctionnent actuellement, une quinzaine sont en construction ou en projet.



55%

DE L'EAU DU ROBINET PROVIENNENT DES EAUX SUPERFICIELLES ET POUR 45% DES NAPPES D'EAU SOUTERRAINES. Les zones perméables où s'accumule l'eau, représentent 3,3 milliards de m³ d'eau stockés naturellement dans le sol.



17

PROJETS DEVRAIENT VOIR LE JOUR D'ICI 2024, POUR PERMETTRE D'ALIMENTER 80 % DE LA POPULATION en eau potable de bonne qualité en tout temps. L'objectif à plus long terme est fixé à 95% de la population d'ici 2030.



24

COURS D'EAU PRINCIPAUX À LA RÉUNION (de 4 à 35 km) et 13 rivières pérennes qui évacuent l'eau des massifs du Piton des Neiges et de celui du Piton de la Fournaise par d'innombrables bras, ruisseaux et ravines, qui viennent alimenter ces rivières.



30%

DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES ET 33 % DES MASSES D'EAU CÔTIÈRES dont les lagons de Saint-Gilles, Saint-Leu et l'Étang-Salé) sont dans un état jugé insatisfaisant.



25

MILLIONS D'EUROS PAR AN C'est le montant du budget consacré par le Département de La Réunion qui agit pour préserver les ressources en eau et sécuriser l'alimentation du territoire.



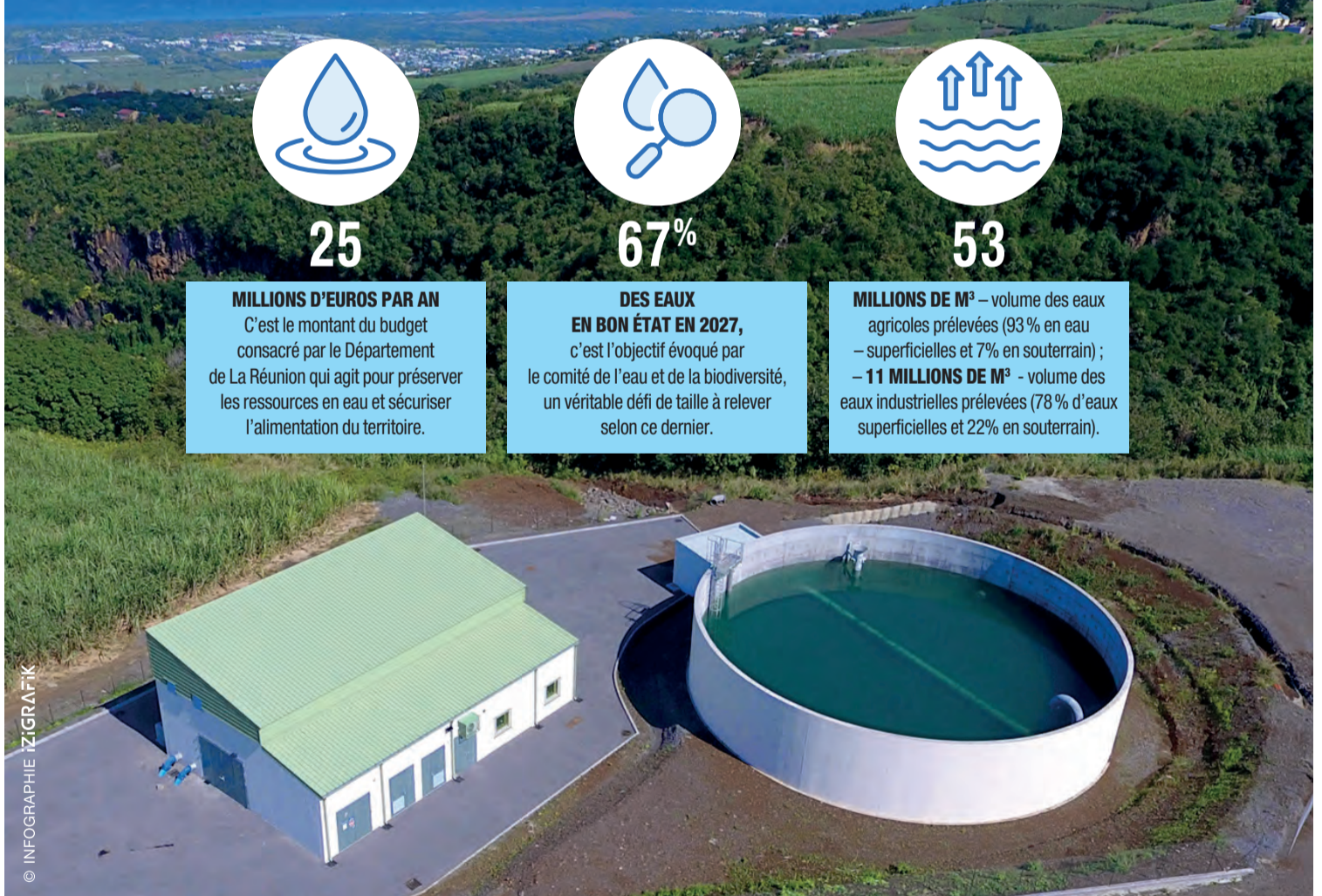
67%

DES EAUX EN BON ÉTAT EN 2027, c'est l'objectif évoqué par le comité de l'eau et de la biodiversité, un véritable défi de taille à relever selon ce dernier.



53

MILLIONS DE M³ – volume des eaux agricoles prélevées (93 % en eau – superficielles et 7 % en souterrain) ; – **11 MILLIONS DE M³** - volume des eaux industrielles prélevées (78 % d'eaux superficielles et 22% en souterrain).



© INFOGRAPHIE IZIGRAF'IK

L'IMPORTANCE DE LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

En collaboration avec le Département, l'Office de l'eau a développé un programme pour sensibiliser la population à l'importance de la récupération des eaux de pluie pour un usage hors consommation d'eau potable. Or, dans un foyer, une très faible partie de notre consommation est réellement consacrée à l'eau potable, le reste n'étant que de la

consommation domestique ne nécessitant pas d'eau potable comme l'arrosage, le nettoyage des voitures, le lavage des sols ou encore les chasses d'eau des toilettes. “ Il faut de la rigueur, de la sobriété dans notre consommation pour rester à l'abri notamment lors d'épisodes de sécheresse qui prendront de l'ampleur à l'avenir ”, insiste Gilles Hubert.

L'IMPORTANCE DES UNITÉS DE POTABILISATION...

Quelques portions infimes du territoire ne sont pas alimentées en eau, comme Mafate ou certains secteurs enclavés. L'objectif de distribuer une eau de qualité devrait être atteint d'ici à 2030 avec les 25 unités de potabilisation de l'eau qui fonctionnent déjà, les 9 projets en construction (Méline aux Aviron, Gol-les-hauts

et le Ouaki à Saint-Louis, Saint-Pierre-Dassy, Petite-Ile, Leveneur au Tampon, Paille-en-Queue à L'Entre-Deux, Bras-des-Calumets à La Plaine-des-Palmistes et Maduran à Saint-Leu) ; et les 8 en projet dont Payet-Go au Tampon, Grand-Bras à Saint-Benoît, et des études en cours à Sainte-Rose, Cilaos et l'Étang-Salé.

CYRILLE MELCHIOR PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA RÉUNION

“POUR SUIVRE L'EFFORT D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE NOTRE ÎLE”

AU CŒUR DE NOMBREUX ENJEUX CRUCIAUX COMME LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PRODUCTION AGRICOLE OU D'ÉNERGIE VERTE, ET TOUT SIMPLEMENT L'ACCÈS À UNE EAU POTABLE POUR TOUT UN CHACUN, LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR L'ÎLE EST L'OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS DU DÉPARTEMENT.



CYRILLE MELCHIOR

Quels enjeux aujourd'hui autour de la gestion de l'eau?

Cyrille Melchior : La gestion de l'eau est devenue une véritable problématique de dimension sociétale, et fondamentalement multi-dimensionnelle. L'eau est à la fois indissociable de la qualité de notre environnement, car les milieux aquatiques constituent des réservoirs de biodiversité, mais elle conditionne également nos capacités de développement sur le plan économique et social. L'industrie, l'activité économique, l'agriculture, et bien sûr les Réunionnais et les Réunionnaises au sens large, tout le monde a besoin d'eau.

Il nous faut donc mesurer la chance inouïe qui est la nôtre de pouvoir disposer d'une ressource en eau exceptionnelle, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, puisque de façon globale, celle-ci est nettement suffisante pour satisfaire nos besoins, qui sont évalués à environ 220 millions de mètres cubes par an. Pour un territoire insulaire de cette taille, cela reste une situation très remarquable, à l'échelle de l'Océan indien et même mondiale.

Pour autant, cet atout ne saurait occulter la complexité à mobiliser cette ressource, avec de forts gradients géographiques entre la côte au vent et la côte sous le vent, mais également des contrastes saisonniers importants. Seule une fraction de la ressource peut donc être réellement captée. Par ailleurs, les bouleversements climatiques que nous observons chaque année avec une intensité supplémentaire nous obligent plus que jamais à gérer de façon durable notre patrimoine aquatique.

Notre territoire n'échappe pas à cette règle et les épisodes de sécheresse exceptionnelle que nous avons vécus et que nous vivons encore demain appellent à ne pas relâcher l'effort d'aménagement hydraulique de notre île. La situation inédite de sécheresse en Europe, dont l'organisation administrative est pourtant à l'origine du modèle de gestion de l'eau le plus abouti à l'échelle internationale, nous montre combien l'effort d'investissement en matière de stockage ou de distribution d'eau reste prégnant.

Et La Réunion est également pleinement concernée. Il nous faut apporter une réponse au double enjeu d'aménagement de notre territoire pour satisfaire les différents besoins exprimés, mais également de préservation de nos ressources en eau.

Quelles sont les priorités d'aménagement du territoire portées par le département à ce sujet ?

C.M : L'extension du réseau hydraulique départemental se poursuit, et la collectivité ne s'est d'ailleurs jamais vraiment arrêtée depuis 40 ans sur ce sujet, avec plus de 16 000 ha irrigués sur l'ensemble du territoire. Après l'Ouest de l'île, une priorité importante est également donnée sur la région Sud, au caractère rural et agricole affirmé. Dans moins de deux ans, nous aurons ainsi mis en irrigation près de 1 500 ha supplémentaires sur les zones de mi-pente, inférieures à 600 m d'altitude.

Il s'agit également de satisfaire l'alimentation en eau des Hauts. Et les premiers projets importants seront également livrés avant la fin d'année en ce sens. J'entends par là la sécurisation de la distribution d'eau au-delà du périmètre irrigué actuel de l'ouest de l'île, au travers d'une chaîne de pompage d'envergure inédite, qui permettra aussi de contribuer à la défense du massif forestier contre les incendies.

La Collectivité est fortement investie sur cette question, au travers d'un plan d'actions spécifiques auquel je souhaite donner une forte impulsion, car l'accès à l'eau dans les hauts constitue bien souvent un frein au développement de projets économiques, sur le plan agricole bien évidemment mais également à la valorisation du plein potentiel de ces espaces, sur le plan de l'agro et de l'écotourisme notamment.

Par ailleurs, la Collectivité met en route un projet hydraulique de grande envergure (projet dit " MEREN ") pour l'équipement des micro-régions Nord et Est. Il s'agit ni plus ni moins que de poursuivre l'aménagement équilibré de notre territoire sur le plan de l'accès à l'eau, avec évidemment une forte ambition dans le domaine de l'agriculture.

Au terme de ce programme ambitieux, nous aurons permis l'irrigation de près de 25 000 ha soit 2/3 environ des surfaces agricoles de notre île.

Comment le département travaille à répondre aux différentes exigences environnementales actuelles ?

C.M : La question du changement climatique et de nos impacts sur les milieux aquatiques ne peut pas être occultée des réflexions et des projets que nous portons en matière d'aménagement hydraulique de l'île. C'est une exigence forte qui se traduit par plusieurs principes. Tout d'abord la gestion globale et l'interconnexion des ressources en eau, qui permet d'orienter les prélèvements vers les milieux les moins vulnérables. Et vous savez que la disponibilité de l'eau dans nos rivières et nos nappes phréatiques peut être très hétérogène et évoluer rapidement. L'interconnexion des

ressources permet donc d'aller capter l'eau là où elle se trouve en plus grande abondance. Cela peut paraître évident sur le principe, mais la mise en oeuvre sur le plan infrastructurel est hautement complexe avec le déploiement d'ouvrages parfois titanesques.

Le deuxième principe repose sur le tryptique "éviter-réduire-compenser" en particulier lorsqu'il s'agit d'améliorer la fonctionnalité écologique de nos rivières. Le Département a en effet été à l'origine de l'installation des premiers ouvrages de passes à poisson, qui équipent désormais l'ensemble de ses ouvrages de captages d'eau. Et des évolutions régulières sont portées pour favoriser la circulation de nos poissons et la vie biologique dans nos cours d'eau.

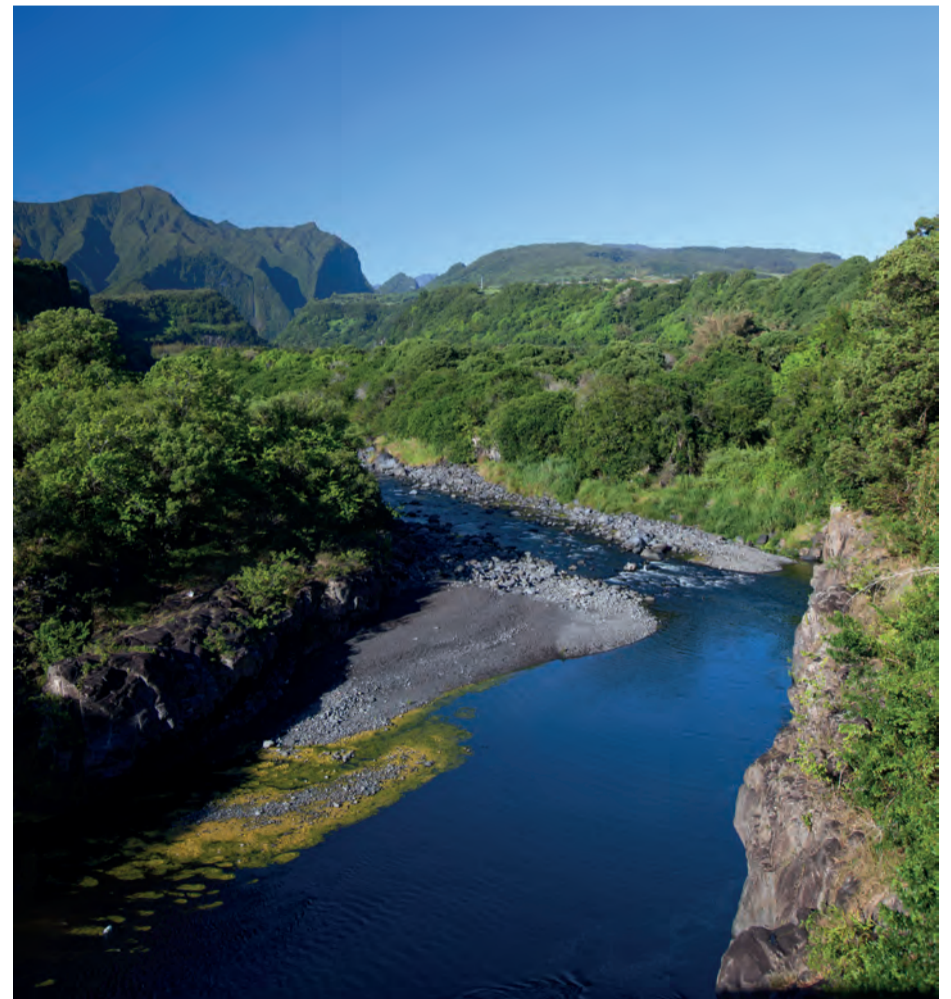
Un troisième principe notable est la démarche de neutralité énergétique engagée dans le cadre du plan Negawatt de la collectivité, qui permettra au Département de devenir dans les deux ans une collectivité à énergie positive, dont la consommation électrique sera intégralement compensée par une production d'électricité renouvelable. L'énergie hydraulique y prend toute sa part puisque deux microcentrales ont déjà été installées sur nos réseaux et 7 autres sont programmées dans les trois prochaines années.

De façon très concrètes, ces équipements permettront une production équivalente à la consommation électrique de plus de 3 000 habitants.

Le Département dispose d'un laboratoire d'analyse des eaux depuis 1971. Quelles sont ses missions ?

C.M : Effectivement, c'est une structure essentielle, puisqu'au fil de son histoire la structure aura constitué l'instrument de détection du paludisme sur notre île, l'outil d'analyse de la qualité de l'eau potable, du contrôle des eaux minérales et thermales, des eaux chaudes sanitaires ou de la qualité de nos ressources en eau.

Le laboratoire est donc progressivement passé d'un rôle de sentinelle sanitaire, intervenant principalement en appui des missions régaliennes de l'Etat, à un rôle de sentinelle environnementale au service des politiques portées par la Collectivité en matière de gestion de l'eau. Il dispose encore aujourd'hui de l'offre analytique la plus étendue sur notre territoire, et fait l'objet de référence dans ce domaine. Sur un territoire insulaire, ce type d'outils se révèle par ailleurs d'une importance particulière, notamment pour la détection des éventuelles pollutions de nos ressources.



“IL NOUS FAUT DONC MESURER LA CHANCE INOÛÏE QUI EST LA NÔTRE DE POUVOIR DISPOSER D'UNE RESSOURCE EN EAU EXCEPTIONNELLE”

OBJECTIF FIXÉ : 67% DES EAUX EN BON ÉTAT D'ICI 2027

LE CEB PART À LA RECONQUÊTE ENVIRONNEMENTALE

TROUVER ET MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE LES BESOINS HUMAINS ET L'ENVIRONNEMENT, C'EST CE À QUOI TEND LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) 2022-2027. À CE TITRE, LE COMITÉ DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ (CEB) FAIT DE L'EAU, UN ÉLÉMENT CENTRAL EN TERMES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ŒUVRE À UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE POUR PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES ET LEUR BIODIVERSITÉ. **DÉCRYPTAGE AVEC GILLES HUBERT, PRÉSIDENT DU CEB.**

Quel est à ce jour, l'état des masses d'eau à La Réunion ?
Gilles Hubert : Il existe sur le territoire plusieurs types de masses d'eau : nappes phréatiques, eaux de surface (rivières), retenues terrestres (étangs) et masses d'eau côtières. Toutes ont été très impactées par l'activité humaine ces trois dernières générations (agriculture, développement urbain) et c'est là que le CEB intervient pour tirer la sonnette d'alarme. Les dernières conclusions du SDAGE ont révélé que seules 44% de nos masses d'eau sont en état satisfaisant. Nous mettons tout en œuvre pour atteindre l'objectif de 67% d'ici à 2027.

Un objectif très ambitieux donc ?

G.H. : Ce n'est pas la quantité qui est en danger mais la qualité. Le seuil d'alerte a été franchi et nous avançons pas à pas pour changer les us et coutumes et inverser la tendance. Pour y parvenir, nous devons prendre un certain nombre de mesures comme notamment la surveillance des cours d'eau, la réglementation de la pêche entre autres. Mais nous devons surtout vulgariser notre discours et aller à la rencontre des citoyens pour leur faire comprendre que l'eau est un sujet essentiel et prioritaire.

Vous procéderez par étape ?

G.H. : En effet. Une fois le SDAGE validé en mars dernier, la première étape fut donc d'aller à la rencontre des citoyens sur le terrain par le biais des élus de proximité pour leur faire connaître le projet SDAGE, et échanger sur les priorités. On s'est aperçus très rapidement qu'on n'aborde pas le sujet de l'eau de la même manière selon où l'on se trouve sur le territoire.

La deuxième étape est, elle, menée avec l'Office de l'eau et le Département. Il s'agit de rencontres citoyennes thématiques que nous allons programmer en fonction des territoires (rattrapage du réseau dans l'Est et la potabilisation de certaines poches ; comment irriguer les hauts de l'Ouest en grande souffrance ?). Il y a nécessité d'échanger et de faire comprendre les grands enjeux d'une consommation plus sobre et raisonnée de l'eau. En tant que consommateurs, nous sommes les acteurs de ce grand chantier.

Il y a l'eau certes, mais aussi l'environnement...

G.H. : Tout est lié, on ne peut pas prendre le sujet à part et dire qu'on va protéger l'eau pour protéger l'eau. Pour ce faire, il faut protéger d'abord sa biodiversité. Si l'environnement tout autour est impacté, les cours d'eau le sont forcément aussi. Au CEB, nous avons fait de la protection de l'environnement notre cheval de bataille à l'image du plan "Un million d'arbres" mené par le Département, qui fait partie justement de cette reconquête environnementale. Sur le plan faunistique, le retour de poissons dans nos rivières sera un signe de bonne

qualité de nos masses d'eau. Un cours d'eau qui voit une population de poissons endémiques revenir est un signe fort. Le CEB œuvre actuellement à la protection du bichique pour faire en sorte qu'il revienne en plus grand nombre dans nos rivières. L'État a en particulier engagé des actions pour limiter les périodes de pêche, les réglementer. Tout un processus a été mis en place, d'où l'importance des rencontres citoyennes pour sensibiliser le plus grand nombre. Arrêtons de croire que la ressource est inusable.

La prise de conscience de la fragilité de la ressource et de l'environnement n'arrive-t-elle pas un peu tard selon vous ?

G.H. : Il n'est jamais trop tard. Jusqu'à présent on avait cette ressource abondante sans être conscient de sa fragilité au risque d'en payer les conséquences. Si l'on ne veut pas importer de l'eau un jour, nous devons préserver la qualité de nos masses d'eau et toujours travailler à la sécurisation de l'alimentation en eau potable. Une consommation sobre et raisonnée est impérative ! L'eau c'est la vie car quand on traite d'un tel sujet central et hyper transversal, on traite aussi de l'avenir de la cité. On ne peut pas penser à l'avenir d'un pays si on ne pérennise pas et on n'assure pas la bonne gestion de l'eau.

Quid de la récupération des eaux de pluie ?

G.H. : J'ai soumis l'idée dernièrement à la Région pour la mise en œuvre de mesures incitatives à l'acquisition de récupérateurs d'eau, comme ce que fait déjà la collectivité régionale sur le photovoltaïque. De cette façon, on éliminerait l'arrosage du jardin, le nettoyage des voitures à l'eau potable. Avec l'Office de l'eau et le Département, nous sommes en train de mettre en place des expérimentations en ce sens, et cibler des communes dans lesquelles des quartiers seraient susceptibles d'accueillir ce type d'installation pour en prouver l'intérêt. En ces temps d'inflation et de coût de la vie qui augmente, voilà un moyen de récupérer du pouvoir d'achat. L'eau de pluie est gratuite, c'est de l'eau qu'on va consommer qu'on ne va pas payer et qui va faire diminuer la facture d'eau.

Qu'en est-il des agriculteurs ?

G.H. : Des techniques et des méthodes ont été apportées pour limiter la consommation d'eau comme les cultures sous serre ou par hydroponie. Ces techniques arrivent au fur et à mesure mais une partie des agriculteurs n'y sont pas encore réceptifs, notamment les anciennes générations. Malgré tout, la prise de conscience est là, et au niveau de la chambre d'agriculture, ces processus sont régulièrement développés. Mais je suis très optimiste car on est assez bons élèves sur le sujet de l'eau à La Réunion, avec des orientations et une vision plutôt bonnes. Il faut maintenant faire en sorte que les Réunionnais en fassent une priorité car il y va de l'avenir de l'île et de sa population.



Pour préserver la ressource en eau, il est nécessaire de protéger la biodiversité alentour. Car si cette dernière est impactée, les cours d'eau le sont forcément aussi.



Gérer l'eau brute à l'échelle du territoire

La SAPHIR (Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de La Réunion) exploite les périmètres irrigués départementaux depuis plus de 50 ans. SEM locale, elle est le bras armé du Département de la Réunion dans la mise en œuvre effective d'une volonté forte de la collectivité : **la Gestion Globale de l'Eau.**

Mais de quoi s'agit-il ?

La Gestion Globale de l'Eau doit permettre de garantir l'alimentation des différents usagers tout en préservant la qualité de l'eau des ressources superficielles (rivières) et des ressources souterraines (nappes).

Comment faire ?

Grâce à une politique volontariste de la Collectivité Départementale, les périmètres irrigués se sont structurés au fil des années. Ils sont désormais interconnectés permettant à l'ensemble des ressources, qu'elles soient superficielles ou souterraines, qu'elles soient situées à Salazie ou à Saint-Joseph, d'être mobilisées pour répondre aux différents besoins et usages. De nombreux ouvrages ont également vu le jour au cours des dernières décennies (nouveaux réservoirs, nouvelle station de prétraitement, nouvelles stations de pompage, etc.).

De fait, la SAPHIR dispose d'un réseau qui lui permet de solliciter en premier lieu les ressources superficielles souvent abondantes à La Réunion et en secours les ressources souterraines qui restent plus fragiles et ce dans le but de les protéger.

Eau brute et eau potable, quelle différence ?

La SAPHIR distribue de l'eau brute c'est-à-dire non traitée d'un point de vue physico-chimique.

En effet, cette eau brute permet de répondre aux besoins agricoles. Pour ce qui est des besoins des populations, cette même eau brute est acheminée aux différents points de livraison des fermiers d'eau potable qui vont ensuite la traiter afin de la distribuer aux populations.

La SAPHIR est en quelque sorte un « grossiste » en eau.



Consulter l'intégralité des activités de la Saphir sur : www.saphir.re

PRIVILÉGIER LES CAPTAGES EN SURFACE

Une grande réflexion est actuellement en cours concernant les eaux souterraines. "Aujourd'hui, nous prélevons encore beaucoup d'eau souterraine par pompage, technique qui prévalait jusqu'à présent, mais avec la montée du niveau de la mer par exemple, nous observons une certaine salinité de l'eau, notamment sur le Port, Saint-Leu, Saint-Paul. Donc, comme on a de l'eau de surface disponible, c'est de revoir un peu les stratégies en termes d'alimentation et de captages car

on est en mesure d'en capter davantage en surface". Depuis de nombreuses années déjà le Département privilégie une gestion globale de la ressource en eau, permettant de limiter l'impact de nos prélèvements sur les milieux les plus fragiles. "Sur un territoire insulaire comme le nôtre, il faut réellement décompartmenter la réflexion, considérer eau et biodiversité comme un tout, et surtout engager toutes les strates dans cette démarche, des institutions jusqu'aux citoyens".

CINOR

HALTE À LA FAUSSE (ET TRÈS MAUVAISE) IDÉE DU “TOUT-À-L'ÉGOUT”

L'EXPRESSION “TOUT-À-L'ÉGOUT” EST UN PONCIF À LA VIE DURE. LA CINOR FAIT PARTIE DES COLLECTIVITÉS QUI LUTTENT CONTRE CETTE EXPRESSION AVEC CONVICTON. CAR UN ÉVIER N'EST PAS UNE POUBELLE, ET POUR LA COLLECTIVITÉ DU NORD IL EST GRAND TEMPS DE SORTIR DU MYTHE DE LA CANALISATION OÙ TOUT PEUT DISPARAITRE SANS SE POSER DE QUESTIONS.

Quelles bonnes pratiques est-il urgent d'adopter? Il faut d'abord sortir du mythe du tout-à-l'égout. Non, le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle!

Dans le domaine de l'énergie ou de l'eau potable, il y a de bonnes pratiques, comme éteindre la lumière quand on quitte une pièce ou fermer le robinet du lavabo quand on se douche, qui sont intégrées par l'utilisateur. Mais elles touchent directement le porte-monnaie du consommateur.

Les bonnes pratiques pour l'assainissement sont moins perceptibles par les usagers, et cela doit changer.

Un réflexe simple et essentiel pour le réseau d'assainissement serait : à son domicile, seuls le gel douche, shampoing, le papier toilette, et les produits ménagers de base (savon noir, produit vaisselle, lessive, javel etc) peuvent rejoindre le réseau d'assainissement. Pour tout le reste c'est soit la poubelle (lingettes, couches, serviettes hygiéniques, tampons, préservatifs...), soit la pharmacie (médicaments périmés ou non utilisés, sirop pour la toux ou autres), soit la déchetterie (huiles alimentaires usagées, huiles de vidange). Quant aux produits chimiques (peintures, solvants), il suffit de les ramener au magasin qui devra les reprendre.

Quel rôle a la CINOR pour la gestion de l'eau ?

La CINOR gère l'assainissement collectif sur les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne avec le concours de sociétés telles que CISE Réunion et Runéo pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance des réseaux et ouvrages. Près de 200 000 habitants sont desservis par ce vaste réseau d'assainissement constitué de 460 kilomètres de conduites, dont le linéaire mis bout à bout équivaut à deux fois le tour de l'île.

Le réseau compte 60 postes de pompage et deux stations d'épuration. Celle de Grand Prado à Sainte-Marie, traitant les eaux usées de Saint-Denis et Sainte-Marie, et celle de Terre des Trois Frères dédiée aux eaux usées des habitants de Sainte-Suzanne. La capacité globale de traitement des deux stations d'épuration est de 36 000 m³/j, équivalent au volume de 14 piscines de 50 m.

Sur le territoire de la CINOR, 12 500 000 m³ ont été facturés en 2021 pour 81 000 abonnés au service public de l'assainissement collectif.

Soit en moyenne 150 m³/abonné/an.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

S'agissant des eaux usées, le réseau d'assainissement est confronté à de nombreuses problématiques.

Tout d'abord, les mauvais branchements des eaux pluviales sur le réseau d'assainissement. Lors d'événements pluvieux importants, le réseau est saturé et déborde. À l'inverse, les eaux usées rejetées dans les réseaux d'eaux pluviales génèrent des pollutions des milieux naturels.

Ensuite, l'intrusion de déchets en tout genre (lingettes, coton-tiges, serviettes hygiéniques, peintures, chiffons, bois, graisses...). Près de 400 tonnes de déchets/an, qui provoquent des bouchons, sont retirés du réseau d'assainissement.

Enfin, nous constatons également des



Ici des blocs de graisse retirés du réseau d'assainissement au cours d'une opération sur le réseau en juillet 2022, sur la rue de Nice à Saint-Denis.



Ici des déchets recueillis sur le dégrilleur du poste de refoulement de la Jamaïque. (lingettes, serviettes, chiffons et même une branche de palmiers).



Près de 200 kilos de déchets filandreux qui recouvrent une pompe sur 1,5 mètre de hauteur. L'accumulation des déchets rejetés dans le réseau provoque des pannes sur les pompes.

anomalies dans la qualité des rejets des eaux usées (fortes teneurs en produits chimiques, solvants, matières solides, matières organiques, couleurs atypiques) pouvant affecter fortement le traitement des eaux usées. Sur ces problématiques, la CINOR et ses partenaires, CISE Réunion et

Runéo, travaillent ensemble pour améliorer la situation.

Cela passe par des contrôles de branchement (près de 3 000 contrôles réalisés/an), des mesures de la qualité des eaux sur le réseau et sur la station d'épuration, et enfin de la sensibilisation aux bonnes pratiques.

LE CHIFFRE

600

INTERVENTIONS SONT RÉALISÉES CHAQUE ANNÉE POUR DES DÉBOREMENTS SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA CINOR.

Amas de chiffons, lingettes, graisses et autres déchets en sont principalement la cause. Dans le prix payé sur la facture, ce coût d'intervention est pris en compte. Une intervention mobilise en général un camion d'hydrocurage, 2 à 3 agents, pour une durée d'intervention de 1 à 2 h en fonction de la localisation géographique, pour 200€/h.



LES ENJEUX POUR L'AVENIR

Dans une optique de développement durable et d'économie circulaire, traiter l'eau n'est plus une finalité. Il s'agit d'en faire une ressource pour notre territoire.

On peut citer par exemple la valorisation des boues issues du traitement de l'eau usée de la CINOR en tant que matières fertilisantes, sous le nom Fertilpéi@. Un procédé homologué par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) depuis février 2019. Ce sont ainsi 1 800 tonnes/an de boues qui sont ainsi épandues gratuitement avec un franc succès, alors qu'un suivi de la qualité du produit et sa traçabilité sont obligatoirement réalisés dans le cadre de l'homologation. Le gaz issu de la digestion des boues est par ailleurs utilisé sur site ou transformé en électricité.

Dans le contexte de changement climatique et raréfaction de la ressource en eau, la réutilisation des eaux usées traitées à des fins d'irrigation agricole à partir de la station d'épuration de Grand Prado est un projet actuellement en étude par le Conseil Départemental et la CINOR. Plus de 8 000 000 m³/an se verraient ainsi valorisés.

Mais l'enjeu essentiel sur l'assainissement porte sur la réhabilitation du réseau. Développer de nouvelles technologies pour réutiliser les eaux usées traitées ou les sous-produits est certes une bonne chose, mais préserver notre environnement et notre cadre de vie en améliorant le fonctionnement du réseau d'assainissement et éviter qu'il génère des nuisances pour les habitants et notre biodiversité est essentiel. Et surtout l'affaire de chacun d'entre nous... “Ti asch i koup gro bwa”.



Jocelyn Picard, responsable process et maintenance pour CISE Réunion : « On n'imagine pas le travail qu'il y a derrière l'eau qu'on boit »



Voilà près de 3 ans que l'Usine de Traitement d'Eau Potable de Dioré fait face à un défi de taille : fournir aux Saint-Andréens plusieurs centaines de milliers de litres d'eau potable chaque jour. Une tâche complexe liée au contexte géographique et climatique et dont on peine à imaginer l'ampleur lorsque nous ouvrons chaque jour les robinets de nos habitations.

L'eau fournie par l'usine de Dioré à Saint-André vient de ce qu'on appelle un captage de surface. Puisée au niveau du Bras des Lianes, elle est acheminée à l'usine pour y subir plusieurs types de traitements lui permettant d'être ensuite distribuée en toute sécurité aux usagers. « Avant l'existence de cette usine, les choses étaient simples : l'eau était captée, on y mettait un peu de chlore gazeux et c'était terminé » se souvient Jocelyn Picard, responsable process et maintenance à CISE Réunion.

« Aujourd'hui, le traitement de l'eau brute est vraiment poussé : il permet d'obtenir en permanence une eau de qualité, reminéralisée et équilibrée. Pour y parvenir, ce ne sont pas moins de cinq réactifs qui interviennent dans la production de l'eau ».

Le tanin, problème typique de l'eau Saint-Andréenne

Issue d'un bassin versant aux caractéristiques complexes, l'eau captée au niveau du Bras des Lianes est l'objet d'un traitement propre à cette zone. « Nous sommes en présence d'une eau fortement chargée en tanin, une coloration comparable à celle que donneraient l'infusion de feuilles de thé » nous explique Jocelyn Picard. « L'UTEF de Dioré a dû intégrer cette particularité pour à la fois repérer ce tanin et le traiter. C'est un cas unique à La Réunion ».

Il faut savoir qu'avant l'UTEF de Dioré, aucun équipement n'était capable de repérer ce tanin. « Il a fallu avoir recours à des analyseurs spécifiques tel qu'un uv-mètre, un appareil capable de mesurer la coloration de l'eau ».

Le sinueux chemin vers la potabilité

Avant de parvenir à notre robinet, l'eau du Bras des Lianes effectue un parcours loin d'être un long fleuve tranquille. Tout commence au niveau de la première grille, destinée à arrêter les macro-déchets tels que les feuilles ou les morceaux de bois.

Ensuite, l'eau peut sembler translucide, elle n'est pas pour autant potable. « Cette eau comporte encore des matières dissoutes, précise Jocelyn Picard. Nous allons donc utiliser des réactifs chimiques pour assurer l'élimination de ces particules en suspension puis faire passer l'eau dans plusieurs filtres afin de les retenir.

Le carbonate de sodium nous servira à rééquilibrer une eau pauvre en minéraux, le chlorure ferrique et les

polymères permettront la rétention des matières de suspension dans le décanteur et les filtres. Enfin du charbon actif en poudre assurera une rétention des micropolluants et pesticides ».

Enfin, dernière étape importante de traitement, la désinfection de l'eau afin d'éliminer l'ensemble des bactéries et virus. Celle-ci s'effectue à l'aide de chlore gazeux. Désormais potable, l'eau sera ensuite pompée vers les réservoirs de stockage puis distribuée aux usagers du service.

L'eau potable, d'abord la responsabilité de chacun

Si la ressource en eau est aujourd'hui sécurisée à St-André, cela n'empêche pas Jocelyn Picard de tirer la sonnette d'alarme et d'appeler au civisme. « Si l'on veut éviter de voir les prix de l'eau s'envoler à l'avenir, il faut adopter des gestes citoyens indispensables, nous dit le

responsable production de CISE Réunion. La ressource en eau est d'autant plus difficile à traiter que l'on y retrouve des éléments polluants. Il est de ce fait nécessaire que les rejets domestiques, industriels soient collectés au niveau des réseaux d'assainissement pour ne pas se retrouver dans le milieu naturel ».

L'autre sujet d'inquiétude de Jocelyn Picard vient de nos habitudes de consommation face à la diminution de la ressource eau. « C'est un fait, les Réunionnais consomment chaque jour autour de 230 litres d'eau. La moyenne nationale est à 160 litres. On est bien au-delà du raisonnable. Arroser abondamment sa cour, laver sa voiture à grande eau, ça ne devrait plus être une habitude ». Un appel à la responsabilité qui intervient alors que les phases de sécheresse dans l'est de l'île se multiplient ces dernières années en raison du dérèglement climatique. « L'année dernière, on a eu une sécheresse à Salazie ! Du jamais vu ! Si on tire trop, la ressource ne pourra plus suivre ».



ÉQUILIBRER L'ACCÈS À L'EAU SUR NOTRE TERRITOIRE

L'IRRIGATION DU LITTORAL OUEST (ILO) CONSTITUE UN DES CHANTIERS STRUCTURANTS MAJEURS SUR L'ÎLE, EN FAVEUR DE L'IRRIGATION DES TERRES AGRICOLES ET D'UN ÉQUILIBRAGE DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE TERRITOIRE. UNE RÉVOLUTION QUI BÉNÉFICIE DIRECTEMENT AUJOURD'HUI AUX ENJEUX DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, POUR L'ÎLE DANS SON ENSEMBLE.



Chantier titanesque étalée sur plusieurs décennies, le projet ILO compte plus de 30 kilomètres de galeries souterraines qui traversent les cirques de Salazie et Mafate.



En permettant l'essor de l'agriculture dans l'Ouest, avec plus de 6 000 hectares irrigués, le basculement des eaux d'Est en Ouest est devenu un jalon essentiel pour l'enjeu aujourd'hui prioritaire de la souveraineté alimentaire de l'île.



Le projet Ilo a permis de sécuriser la distribution d'eau pour tous les usages. Ici le réservoir de Mon Repos à la plaine Saint-Paul, d'une capacité de 50 000 m³.

Peut-on rappeler l'objectif du projet ILO ?

L'objectif de ce projet a dès le départ été de permettre une répartition équilibrée de l'eau sur le territoire, en mobilisant la ressource très abondante de la micro-région Est, au bénéfice de la micro-région Ouest, dont la faible disponibilité d'eau apparaissait comme un frein à son développement socio-économique. Il s'agissait en particulier de développer l'agriculture par l'aménagement d'un vaste périmètre irrigué, mais également de sécuriser l'alimentation en eau des populations et des activités industrielles, en particulier pour les installations péri-portuaires stratégiques. Il s'agit d'un projet très structurant porté sur plusieurs générations, et à destination des générations futures. L'impact de ce grand aménagement s'apprécie bien évidemment dans la durée. Pour autant, il peut être affirmé de façon incontestable que cette infrastructure aura d'ores et déjà révolutionné la situation de la disponibilité de l'eau dans l'ouest de l'île, pour l'usage agricole évidemment mais également pour l'usage domestique. Aucune coupure d'eau n'a

ainsi été constatée sur les secteurs desservis par ce réseau, lors des épisodes de sécheresse, pourtant exceptionnels, que nous avons traversés ces dernières années.

La mémoire collective aura sans doute effacé, dans quelques années, les difficultés que connaissait cette micro-région la plus sèche de l'île avant la mise en service des premiers ouvrages du transfert des eaux à la fin des années 90. Mais à l'heure où les enjeux de souveraineté alimentaire deviennent une priorité, nous voyons en particulier tout le bénéfice de ce réseau d'irrigation. Ce dernier offre en effet des possibilités importantes de diversification des cultures : production de fourrage pour les filières d'élevage, maraîchage, arboriculture.

Est-il possible de quantifier l'impact qu'a eu le projet sur la côte Ouest ?

Ce sont plus de 6 000 ha qui sont irrigués, pour 1 100 branchements agricoles sur le réseau. L'aménagement aura réellement permis l'essor de l'agriculture dans l'Ouest, en particulier sur les cultures de diversification : mangues, fruits de la passion, ananas, etc.

Par ailleurs, l'installation aura offert de façon indiscutable un niveau de sécurisation important de la distribution d'eau pour tous les usages. Alors-même que la micro-région Ouest est la plus sèche de l'île, elle bénéficie désormais d'un véritable outil de développement socio-économique et d'aménagement du territoire.

Une extension de la structure est-elle envisagée ?

Le périmètre irrigué du littoral Ouest est interconnecté avec les périmètres irrigués du Sud depuis fin 2019. Les projets d'extension se localisent préférentiellement sur les zones agricoles (près de 1 000 ha) situées dans les hauts, à proximité desquelles les gestionnaires des réseaux d'eau potable font également part de besoins en eau brute pour des usages domestiques. Sur ces zones, les réflexions s'orientent vers deux solutions techniques complémentaires : le pompage d'eau depuis les zones basses et le stockage d'eau de ruissellement par l'intermédiaire de retenues collinaires. Il s'agit donc de solutions sur mesures adaptées à la configuration de ces espaces.

LES CHIFFRES CLÉS

4

4 OUVRAGES DE CAPTAGE : prises du Bras de Sainte-Suzanne et de la rivière des Galets dans le cirque de Mafate (débit d'équipement de 1,95 m³/s), et prises des rivières du Mât et des Fleurs Jaunes dans le cirque de Salazie (débit d'équipement de 4,40 m³/s).

30 km

DE GALERIES SOUTERRAINES

DE TRANSFERT : galeries de Salazie Amont (8,5 km entre les prises de Salazie et la rivière des Pluies), de Salazie Aval (9,7 km entre la rivière des Pluies et le Bras de Sainte-Suzanne), de Sainte-Suzanne (2 km entre le Bras de Sainte-Suzanne et la rivière des Galets), de Mafate (10 km entre la rivière des Galets et le réservoir de Mon Repos).

1

RÉSERVOIR DE TÊTE, le réservoir de Mon Repos situé à la Plaine Saint-Paul et d'une capacité de 50 000 m³.

42 km

DE CONDUITE PRINCIPALE D'ADDITION

GRAVITAIRE, dont 34 km de conduite maîtresse entre Mon Repos et Saint-Leu, et 8 km d'adducteur principal (antenne 0) entre Mon Repos et la rivière des Galets.

8

ANTENNES DE DISTRIBUTION EN REFOULEMENT composées de 46 km de réseau, 40 réservoirs de 3 000 à 12 000 m³ et 35 stations de pompage.

LES DATES CLÉS

1983

DÉBUT DES RÉFLEXIONS. Estimation des besoins en eau dans l'Ouest et des possibilités de transfert de l'eau.

1989

COMMENCEMENT DES TRAVAUX de la Galerie Mafate.

1999

MISE EN SERVICE DES ANTENNES 0 ET 4. Soit 2 360 ha de terres agricoles bénéficiant de l'irrigation avec 130 agriculteurs concernés.

De 2005 à 2013

MISE EN SERVICE DE 5 NOUVELLES ANTENNES D'IRRIGATION. 4 700 ha de terres agricoles bénéficiant de l'irrigation et 794 agriculteurs concernés.

2016

DATE DE FIN des travaux

PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU ET SÉCURISER L'ALIMENTATION DU TERRITOIRE



LE DÉPARTEMENT AGIT POUR

- Mettre en œuvre un aménagement hydraulique structurant interconnecté à l'échelle de l'île, pour les besoins du développement agricole et socio-économique
- Anticiper les effets du changement climatique pour une gestion globale et durable des ressources en eau

UN AMÉNAGEMENT DE GRANDE ENVERGURE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- 7 prises d'eau en rivière et 10 forages souterrains
- 40 km de galeries d'adduction
- + de 1000 km de conduites
- + de 100 sites d'exploitation
- 70 millions de mètres cubes d'eau livrés par an
- 16 000 ha agricoles irrigués
- + de 4 000 abonnements agricoles
- 14 communes desservies
- 1 exploitant unique des installations pour une gestion globale des ressources en eau : la SAPHIR (Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de La Réunion)



4 PRIORITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INSTALLATIONS

- L'extension des périmètres irrigués existants du Sud et de l'Ouest de l'île (avec notamment + de 1 500 ha d'ici 2 ans)
- L'aménagement hydraulique des micro-régions Nord et Est (projet MEREN - 5 000 ha irrigués à terme)
- L'alimentation en eau des hauts et le soutien au stockage de l'eau (citerne, retenues collinaires)
- La valorisation énergétique (production d'énergie hydro-électrique)

UN INVESTISSEMENT DE
25 M€ par an

LES GRANDS PROJETS

UNE RESSOURCE AUX MULTIPLES FACETTES

DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE CLIMATIQUE ET D'INTENSIFICATION DES PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES, L'EAU SE RETROUVE AU COEUR DES ENJEUX DE DEMAIN. IRRIGATION DES RÉCOLTES, PRODUCTION D'ÉNERGIE, POTABILISATION ET DISTRIBUTION... LE DÉPARTEMENT POURSUIT UNE POLITIQUE FORTE EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DE CETTE RESSOURCE ESSENTIELLE.



▲ Le déploiement de l'irrigation sur les zones agricoles constitue un volet à part entière du plan AGRIPéi 2030, avec notamment l'objectif d'une remise en culture de 1 000 ha de terres agricoles aujourd'hui en friche.

◀ 1 - La production d'énergie hydro-électrique par des mini-centrales, s'inscrit pleinement dans le projet Negawatt porté par le département en vue de la sobriété et l'efficacité énergétique de la collectivité.

◀ 2 - Une pompe ne nécessitant pas d'énergie électrique est actuellement en test pour l'irrigation d'environ 18 hectares.

Quels sont les grands projets que porte aujourd'hui le Département en termes de gestion et de préservation de la ressource eau ?

L'intervention du Département s'organise autour de quatre grandes priorités. Le développement des périmètres irrigués existants, afin d'augmenter notre souveraineté alimentaire, l'alimentation en eau des Hauts, la valorisation énergétique des installations, afin de diminuer leur empreinte carbone, et également l'aménagement hydraulique des micro régions Nord et Est dans le cadre du projet MEREN.

Cette opération constitue un nouveau grand projet hydraulique majeur pour l'aménagement de notre île, dans la continuité du projet d'Irrigation du Littoral Ouest (ILO). Il permettra d'irriguer plus de 5 000 ha de terres agricoles sur les communes de Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon et Saint-Benoit mais également de sécuriser la disponibilité de l'eau pour les populations et les activités industrielles.

Il s'agit d'un investissement évalué à plus de 400 M€ qui offrira donc les conditions d'un rééquilibrage des infrastructures en matière de distribution d'eau, et pour lequel les études techniques sont déjà bien engagées.

Qu'en est-il de l'irrigation des terres agricoles pour satisfaire aux objectifs du plan Agripéi 2030 ?

La disponibilité de l'eau pour les exploitations agricoles constitue un volet à part entière du plan AGRIPéi 2030.

En effet le déploiement de l'irrigation sur les zones agricoles permet indéniablement de valoriser ces espaces et de développer les productions. C'est également un facteur de diversification des cultures, et de remise en culture des friches sur les secteurs souffrant de déficit hydrique.

Ces deux ambitions constituent des piliers du plan AGRIPéi 2030. L'objectif est de permettre d'ici 2030, d'irriguer environ 9 000 ha supplémentaires au-delà des 16 000 ha actuellement équipés. On estime que les nouveaux aménagements qui en résultent devront contribuer directement à la remise en culture de 1 000 ha de terres agricoles en friche, avec pour cible l'installation d'agriculteurs et la consolidation des exploitations existantes.

Qu'en est-il du réseau de distribution de l'eau ?

Il faut savoir que les réseaux départementaux disposent des meilleures performances de l'île, avec des rendements compris entre 80 et 95% sur la majorité des secteurs. C'est à la fois le résultat d'une rigueur de notre exploitant SAPHIR auquel sont assignés des objectifs précis sur ce

sujet mais également de l'investissement de la collectivité pour maintenir l'intégrité de ses installations (2 M€ par an en moyenne). C'est également une exigence forte traduisant l'engagement à gérer durablement la ressource. Par ailleurs, le Département a fait un choix tout à fait volontariste d'accompagner les collectivités en charge de la gestion des réseaux d'eau potable, pour le renouvellement des réseaux et la réduction des fuites. Un financement supplémentaire de 5 M€ est adossé au programme d'aide de l'Office de l'Eau, établissement public rattaché à la collectivité, lequel dispose d'une enveloppe de 46 M€ sur 6 ans pour le financement des besoins exprimés en la matière.

Qu'en est-il du volet énergétique et de la production d'énergie hydro-électrique à l'échelle du département ?

Pour contribuer à la stratégie d'efficacité et de sobriété énergétique de la collectivité, en lien avec les enjeux de transition écologique et de réduction de l'empreinte carbone (plan NEGAWATT porté par le Département), la valorisation énergétique du patrimoine hydraulique départemental représente une opportunité. Ce programme a déjà été amorcé avec la mise en service de deux micro-centrales hydrauliques, et 7 sont actuellement en projet. Ces installations permettront une

production d'énergie équivalente à plus de 3 000 foyers. Pour aller plus loin, la collectivité mène en parallèle un certain nombre d'expérimentations destinées à maîtriser la demande en énergie. À titre d'exemple une expérimentation de pompe ne nécessitant pas d'énergie électrique est actuellement en test avec l'objectif d'alimenter un périmètre irrigué expérimental d'environ 18 ha en 2023.

Comment le Département intègre la dimension de changement climatique ?

L'intensité des phénomènes météorologiques de ces dernières années (sécheresses, cyclones) amène à considérer ce paramètre avec une grande attention, et développer des stratégies anticipatives. Avec ses partenaires l'Office de l'eau, qui pilote le réseau de surveillance des ressources en eau à La Réunion mais également l'exploitant du réseau départemental (SAPHIR), le Département mène un travail d'analyse prédictive permettant la régulation dynamique des ressources pour sécuriser la distribution et gérer durablement les ressources. La gestion globale de l'eau, permise par l'interconnexion des ressources des différentes micro régions est également un facteur de résilience fort pour faire face à ce phénomène. C'est véritablement une stratégie assurancielle conjuguée à une gestion durable des ressources qui est mise en place.

LE DÉPARTEMENT ACTEUR DE LA GESTION GLOBALE DE L'EAU

Qu'ils soient agricoles, domestiques, industriels, économiques, les besoins en eau représentent un volume de 220 Mm³/an. Pour les satisfaire, la distribution et la préservation de cette ressource unique sont une priorité du Département.

IRRIGUER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Satisfaire les besoins en eau des agriculteurs : aides à la création/réhabilitation de retenues collinaires, achat de citernes et de matériel d'irrigation
- Déployer l'accès à l'irrigation : installation de pompes et de chaînes de refoulement, création de réservoirs, extension des périmètres irrigués existants
- Améliorer les conditions d'accès à l'eau dans les Hauts de l'île : déploiement d'infrastructures hydrauliques au-dessus des 500m d'altitude

FOURNIR DE L'EAU BRUTE POUR LES BESOINS EN EAU POTABLE DES MÉNAGES

- Un exploitant unique pour la gestion : la SAPHIR (Société d'Aménagement des Périmètres Hydroagricoles de l'île de La Réunion)
- 14 communes desservies
- 35 % de la production d'eau correspondante

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU : +5 M€

- Rénovation des **réseaux d'eau potable** pour limiter les fuites et pertes d'eau en partenariat avec l'Office de l'Eau
- Limitation de la consommation d'eau potable : incitation au stockage et **réutilisation de l'eau de pluie**

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE D'ORIGINE HYDRAULIQUE

Un programme de valorisation énergétique des infrastructures hydrauliques des périmètres irrigués de l'Ouest et du Sud est engagé avec :

- une **micro-centrale hydro-électrique** en service au niveau du réservoir de l'Antenne 4 : 300 MWh
- l'exploitation d'une **pompe dite « réversible »** sur le site de ligne Paradis : 900 MWh
- les projets de réalisation d'**unités photovoltaïques** sur les sites de Mon Repos et de Ligne Paradis : + de 1 000 MWh
- la **valorisation hydroélectrique** de 6 sites : + de 2600 MWh
- l'installation d'une **pompe « sans énergie électrique »** sur le site des Trois Roches à Saint-Paul : +18 ha



TCO

UN REMPART POUR FAIRE FACE À LA MONTÉE DES EAUX POUR L'HERMITAGE

FACE AUX RISQUES D'INONDATION ET DE SUBMERSION QUI TOUCHENT LA ZONE OUEST, LE TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST (TCO) POURSUIT UN AMBITIEUX PROGRAMME DE PRÉVENTION DES INONDATIONS D'UN MONTANT DE 110 MILLIONS D'EUROS (POUR LA PÉRIODE 2018-2030) VISANT À PROTÉGER LES HABITANTS DE CE SECTEUR.



EMMANUEL SÉRAPHIN, PRÉSIDENT DU TCO

▲ «Dans le cadre de la Gemapi, nous entreprenons d'importants travaux de sécurisation et de construction d'ouvrages afin de protéger les populations et les bâtis, et permettre le développement de la côte Ouest».

◀ Le TCO a entrepris la réhabilitation écologique de la zone humide en friches située entre la ravine et la déviation de la Saline-les-Bains.

Qu'est-ce que le PAPI de l'Hermitage? Le Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) de l'Hermitage a vocation à protéger à terme environ 4 800 personnes et 1 600 habitations. À ce jour, ce sont trois kilomètres de digue en amont de l'ex-RN1 de la ravine Hermitage, ainsi que la déviation de la ravine Saline, qui sont d'ores et déjà mises en oeuvre en ce sens.

Le secteur de l'Hermitage-les-bains et la Saline-les-bains est classé en territoire à risque important d'inondation par l'État, et une partie significative des terrains de ces secteurs se trouvent en zone inondable. En période cyclonique notamment, la zone connaît ainsi régulièrement des inondations et désordres hydrauliques liés à différents facteurs : la submersion marine, les épisodes de forte houle, l'arrivée des eaux de pluie venant des zones au-dessus de ces secteurs, le débordement des ravines, ou encore la remontée de la nappe phréatique. Pas moins de 15 ravines débouchent sur ce secteur. Certaines d'entre elles n'ont pas d'exutoire et arrivent directement sur les quartiers habités. Avec l'urbanisation croissante depuis les années 80 et le changement climatique, il était nécessaire et urgent de mettre en oeuvre des actions pour réduire le risque d'inondation.

Qu'est-ce qui rend nécessaire ce projet ?

Les différents facteurs que nous venons d'évoquer peuvent entraîner des dégâts importants sur les biens privés (habitations, structures hôtelières...) et publics (écoles, routes...) et aussi sur les personnes. Lors de l'évènement DINA en 2002, 1 390 bâtiments et 165 ha ont été inondés sur l'Hermitage et la Saline.

Depuis le 1er janvier 2018, le TCO assure la compétence de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et la mise en oeuvre de ce projet.

Quels effets sont attendus ?

Les aménagements servent à retenir les eaux de ruissellements dans des bassins en amont de l'ex-RN1. Ces bassins sont déjà existants naturellement, mais de capacité insuffisante. Le projet porte aussi sur la construction de digues autour de ces bassins pour en augmenter la capacité. Ainsi, les eaux de ruissellement sont interceptées, infiltrées et, ou temporisées avant rejet dans la ravine Hermitage.

Ces bassins sont conçus pour faire face à des événements pluvieux très importants, et protéger la population jusqu'à une crue centennale. Enfin, nous tenons à ce que les aménagements de protection contre les crues s'intègrent au mieux dans leur environnement. Ainsi, nous avons mis l'accent

sur une revalorisation du site par une plus grande variété d'espèces végétales plantées, ou encore l'aménagement de nouveaux espaces publics aménagés comme des axes de circulation piétonne. L'Hermitage fait partie des sites importants de la station balnéaire, il est primordial qu'il garde tout son attrait patrimonial, touristique et culturel.

Quel impact sur le milieu marin ?

À ce jour, le PAPI n'a eu aucun impact sur le milieu marin. Les aménagements contre les crues comportent trois exutoires vers le lagon : l'embouchure de la ravine Joyeuse, l'embouchure de la ravine Hermitage et le rejet dans la ravine Tabac (bras de la ravine Trois-Bassins).

Pour des pluies de fréquence inférieure à une pluie centennale, les aménagements sont conçus pour retenir les eaux de ruissellement et favoriser l'infiltration et la temporisation. Le rejet vers les ravines est réalisé sans pompage, avec la pente naturelle vers les ravines.

Le projet d'aménagements contre les crues a également comme objectif de réduire les rejets diffus d'eau pluviale dans le lagon, qui sont néfastes pour les coraux. Cette mesure va dans le sens de la gestion de la Réserve naturelle marine de la Réunion, avec qui nous travaillons étroitement pour la préservation du lagon. Des analyses sont régulièrement effectuées à différents endroits de la ravine et du lagon.

Au niveau de la ravine l'Hermitage, le rejet est réalisé dans la passe. Le TCO, via un protocole validé par la préfecture, surveille et gère le cordon dunaire. Au besoin, il réalise des ouvertures du cordon pour rétablir la capacité de la ravine à s'écouler.

Nous effectuons également l'enlèvement des laitues d'eau et des végétaux aquatiques sur les plans d'eau de la ravine Hermitage afin de maintenir une bonne oxygénation du milieu et la préservation des espèces aquatiques, mais aussi éviter que ces végétaux ne bouchent le cordon dunaire ou ne soient rejetés dans le lagon.

De quelle manière est-il financé ?

Le projet global a été évalué à 34 millions d'euros. Financé par des fonds européens, l'aide de l'État et sur les fonds propres du TCO via la taxe GEMAPI.

À noter qu'au-delà des aménagements de protection contre les crues, le TCO a engagé des études pour mener des actions pour la préservation du milieu aquatique et des zones humides au niveau de l'Hermitage (protection des poules d'eau, oiseaux aquatiques présents au niveau de la ravine Hermitage, flore aquatique...). Le TCO entreprend en particulier une réhabilitation écologique de la zone humide en friches située entre la ravine et la déviation de la Saline-Les-Bains.



Ici la simulation d'une crue centennale au rond point de la Saline-les-Bains.



Rénovons les 5 900 kilomètres
de canalisation qui nous
amènent l'eau à la maison.



10 litres.



200 litres.

Récupérons autant
que possible l'eau de
pluie qui nous est livrée
gratuitement à domicile.

Sur la période
2022-2027, 5 millions
d'euros du Département
de La Réunion et 46 millions
d'euros de l'Office de l'eau
Réunion pour financer les projets.

L'Office de l'eau Réunion est un
établissement public local à caractère
administratif, rattaché au Département.



LA CRÉOLE : UNE RÉGIE AMBITIEUSE ET INNOVANTE AU SERVICE DE SES USAGERS.

La Régie communautaire d'eau et d'assainissement « LA CREOLE » est une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière au sens des dispositions des articles L. 2221-1, L. 2221-4, et L.2221-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Une mission de service public

Chargée d'un service public industriel et commercial, cette nouvelle régie a été créée 1er Janvier 2020 en application de la délibération du Conseil Communautaire du Territoire de la Côte Ouest (TCO) du 28 Octobre 2019. Elle se substitue ainsi à la Créole, Compagnie Réunionnaise des Eaux, régie communale qui lui a fait place en application de la loi NOTRE du 7 août 2015, dans le cadre du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement des communes vers les établissements publics de coopération intercommunale.

Un large éventail d'activités dans le domaine de l'eau

La régie « LA CREOLE » a son siège social au 8, route de Savanna à Saint Paul. Ses activités principales sont pour les communes de St Paul et de Trois Bassins :

- La gestion du service public de l'eau potable ;
- La gestion du service public de l'assainissement collectif, comprenant la collecte, le traitement et la gestion des boues ;

La régie gère également sur le territoire des 5 communes membres du Territoire de la Côte Ouest (TCO), le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

La gestion des services de la Créole intègre l'ensemble des prestations techniques, administratives, juridiques et financières afférentes à l'exploitation des installations et à la gestion de ces services publics, aux rapports avec les abonnés, aux relations avec les tiers extérieurs (administrations, fournisseurs etc.), ainsi que la réalisation des investissements nécessaires.



Station de traitement d'eaux usées

La politique de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et en eau brute, de définition et de conduite des investissements d'eau potable et d'assainissement, ainsi que la politique tarifaire demeurent définies par le Conseil Communautaire du TCO en sa qualité d'autorité organisatrice, en concertation avec le Conseil d'Administration de la Régie communautaire LA CREOLE. Les modalités de mise en œuvre de cette politique et en particulier les grandes orientations des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif, et d'assainissement non collectif par La Créole sont encadrées par un contrat d'objectifs.

La Régie communautaire « LA CREOLE » peut également mener par voie conventionnelle des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès du TCO ou de ses communes membres dans le cadre de la réalisation

et du renouvellement d'ouvrages et d'infrastructures relatives aux activités principales ou annexes sur l'ensemble du territoire du TCO, mais aussi pour le prélèvement, le transport, le stockage et la distribution d'eau brute, ou encore pour toute activité connexe à l'ensemble de ces activités.

Service industriel et commercial ou bien vital : l'eau a un coût.

La régie compte 161 salariés (personnels techniques et administratifs).

Sur le territoire des communes de St Paul et de Trois Bassins, La Créole compte plus de 55 000 abonnés dont plus de 28 000 raccordés au réseau d'assainissement collectif.

Elle exploite plus de 1000 kms de réseaux d'eau potable et 330 kms de réseaux d'assainissement. Elle produit et distribue plus de 20 Millions de mètres cubes d'eau par an, et traite en assainissement collectif, environ 4 millions de mètres cubes d'eaux usées par an. La régie gère une station de traitement d'eau potable et deux stations de traitement d'eaux usées. Les ressources d'eaux potables sont pour 50 % d'eau souterraine et 50 % d'eau de surface.

Dans le cadre de ses missions marquées de plus en plus par diverses normes environnementales, la Créole réalise les investissements nécessaires pour améliorer les exploitations de ses ouvrages (renouvellements des équipements, renforcement des ouvrages, créations de nouveaux ouvrages...). Elle investit, à ce titre, environ 10 millions d'euros par an.



Captage d'eau de surface (Ravine St Gilles)



Réservoir de distribution d'eau potable



Station de pompage



Création d'un nouveau réservoir

CISE RÉUNION MISE SUR LA FORMATION D'APPRENTIS

“L'APPRENTISSAGE, C'EST LA PREUVE QU'ON CROIT EN NOUS”

PASSIONNÉE PAR L'EAU, NANCY PONTY A REJOINT LA CISE RÉUNION PAR LE BIAIS DE L'ALTERNANCE, PENDANT LA CRISE SANITAIRE. RENCONTRE AVEC UNE JEUNE FEMME RECONNAISSANTE, QUI VANTE LES MÉRITES DE L'APPRENTISSAGE QU'ELLE RECOMMANDE AUX JEUNES DÉSIREUX D'INTÉGRER LA VIE ACTIVE AVEC UN RÉEL ATOUT : UNE PREMIÈRE VRAIE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE.



Étudier tout en travaillant à la Cise Réunion, le principe de l'alternance a séduit Nancy Ponty.

Son élément à elle, c'est l'eau. Parlez-lui d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de réglementation, de paramètres physico-chimiques, Nancy Ponty est intarissable, passionnée et en maîtrise tous les circuits au point d'en avoir fait son métier. Son bac en poche, la jeune Portoise de 24 ans s'oriente tout naturellement vers un BTS en gestion et maîtrise de l'eau, puis opte pour l'alternance afin d'obtenir sa Licence professionnelle... en pleine crise Covid.

Déterminée à rester dans le bain, elle envoie sa candidature à différentes compagnies des eaux locales, élargissant même son champ d'action aux collectivités.

“ ÊTRE AU CŒUR DU MÉTIER ”

Quand la Cise lui répond favorablement, c'est le soulagement : “ Entre le moment où j'avais postulé et la réponse positive de la Cise, quatre mois s'étaient écoulés et les cours avaient déjà repris”, se souvient Nan-

cy qui pendant un an, alternera cours sur le campus universitaire du Tampon et immersion professionnelle supervisée par un tuteur. “ Le rythme de deux semaines d'école et de trois semaines en entreprise m'a permis de m'intégrer pleinement au sein de l'entreprise, de participer aux principales missions, d'être au cœur du métier, mais aussi d'en être acteur. D'un naturel très autonome, on m'a très vite confié des missions bien spécifiques mais toujours sous l'œil avisé de mon tuteur ”.

Ainsi, Nancy va tantôt sillonner l'île de part en part dans le cadre de l'optimisation des stations de traitement des eaux usées pour le compte de la Cise (à savoir Saint-Leu, Saint-Benoît, Saint-André, Sainte-Suzanne, et Bras-Panon), tantôt effectuer des interventions sur les installations du Tampon, Saint-Denis et Saint-Paul IV dans le cadre de son année de Licence.



NANCY PONTY

“ Jongler entre les deux a été un exercice intense. Pendant un an, on survit, on donne vraiment tout parce qu'au bout, on sait qu'il y a des beaux résultats.

Pour y parvenir, il faut être motivé et rigoureux car on a des comptes à rendre tant du côté de l'école que de l'entreprise par le biais de rapports, d'évaluations etc... Mais quand on veut, on peut ”, martèle Nancy, très reconnaissante envers la Cise de lui avoir accordé sa chance.

ÉVENTAIL DE COMPÉTENCES

Aujourd'hui en CDD au centre de pilotage opérationnel du Tampon (le seul de La Réunion), elle supervise depuis le front-office – de 7h30 à 15h30 - les agents sur le terrain, planifie les interventions, gère les maintenances, les renouvellements de compteurs, surveille en temps réel les différentes ins-

tallations d'eau potable et d'eaux usées, et rédige également les différents communiqués de Cise Réunion.

Alors l'apprentissage comme voie d'avenir pour les jeunes ? Pour Nancy, allier théorie et pratique est une combinaison gagnante pour se forger tant sur le plan personnel que professionnel.

L'éventail de compétences qu'elle affiche sur son CV lui a ainsi permis d'intégrer l'entreprise à la faveur d'un poste en intérim pendant trois mois pour encadrer deux alternants, puis d'un CDD de six mois jusqu'en novembre. “ L'apprentissage c'est la preuve qu'on croit en nous, les jeunes.

Ça m'a beaucoup aidé personnellement mais aussi pour avoir davantage confiance en moi professionnellement. Mais il faut surtout s'accrocher, ne jamais baisser les bras car le résultat en vaut la peine ”.

La suite, Nancy ne l'envisage pas ailleurs qu'à la Cise. “ Il y a beaucoup d'ouvertures de postes et j'ai déjà envoyé ma candidature pour deux d'entre eux au moins. Je suis donc très optimiste en ce qui concerne mon avenir ”.

LE MOT D'ALEXANDRE LE STER, DIRECTEUR DE CISE RÉUNION

L'alternance c'est un pas dans l'emploi, une entrée dans le monde du salariat, un statut qui atteste de compétences acquises et démontrées en situation de travail. Pour Alexandre Le Ster, le dispositif a fait ses preuves auprès des jeunes désireux de décrocher un diplôme pour s'insérer rapidement dans la vie active par le biais d'un premier emploi qualifié.

“ Il y a un intérêt partagé entre d'un côté le

jeune qui souhaite travailler dans un domaine bien précis et de l'autre, investir dans un futur talent pour l'entreprise. La durée du contrat - un an ou deux - donne du temps aux deux parties pour se jauger, de confirmer (ou infirmer) leurs choix.

Mais surtout, socialement parlant, l'alternance offre de nombreux avantages : formation, rémunération, expérience professionnelle, ou encore meilleure insertion. Un moyen

pour le jeune d'intégrer la vie active de façon progressive et d'être certain qu'il prend le bon chemin. De son côté, l'entreprise attend de lui une progression importante et une réelle évolution de ses compétences comme ce fut le cas avec Nancy Ponty ” se félicite le directeur. Au-delà de la formation, la Cise souhaiterait susciter des vocations auprès des jeunes notamment pour pallier les prochains départs à la retraite. “ Nous avons

un panel de métiers intéressants notamment dans le développement durable. Un thème d'actualité qui pour nous a du sens, car certes, on est au service de la population mais on travaille également à l'amélioration de l'environnement ”.

Et Alexandre Le Ster de conclure : “ On fait un métier d'avenir et notre marché de recrutement permettra de remplacer les départs en retraite dans les 5 ans à venir ”.

RÉGIE

ASSURER LE RENDEMENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

LA CRÉOLE, RÉGIE DES EAUX DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST (TCO), CONCÈDE ACTUELLEMENT DE LARGES INVESTISSEMENTS CHAQUE ANNÉE POUR ASSURER LE RENOUVELLEMENT DE SON RÉSEAU ET AMÉLIORER LE RENDEMENT DE SES INSTALLATIONS. REVUE DÉTAILLÉE AVEC SON PRÉSIDENT, SÉBASTIEN GUYON.

La préservation de la ressource en eau est un enjeu primordial, particulièrement sur notre territoire insulaire. Cela passe par des actions individuelles et collectives, mais aussi par un levier essentiel : l'amélioration du rendement de réseau. L'objectif est simple, faire en sorte que le maximum d'eau prélevée dans les milieux naturels, arrive jusqu'aux robinets des usagers. Si l'idée semble évidente (renouvellement des canalisations, réparation des fuites, etc.), la mise en œuvre est complexe techniquement et financièrement. Le réseau d'eau potable de La Créole représente près de 1 000 km de canalisations, sur lequel de 1 700 à 2 400 réparations de fuites sont réalisées chaque année. Il fallait donc établir un diagnostic affiné de la situation, afin de définir la stratégie la plus efficace d'amélioration du rendement aujourd'hui insatisfaisant sur notre île.

CHUTE DU RENDEMENT

Pour cela, 150 compteurs de sectorisation ont été installés, afin de permettre un découpage plus facilement contrôlable du périmètre de distribution d'eau potable. Chaque connexion de réseau entre secteurs voisins a été équipée d'un compteur en télé-relève ou fermée par une vanne. Il nous est ainsi possible de mesurer quotidiennement sur chaque secteur le débit nocturne, qui est un bon indicateur des pertes d'eau. Ce diagnostic a permis de confirmer la dégradation du rendement de près de 8% en quelques années, passant ainsi de 66,16% en 2015 à 58,32% en 2019. En parallèle, toutes les ruptures de canalisation sont localisées sur un système d'information géographique depuis 2012. Ces solutions techniques ont permis d'identifier les secteurs prioritaires sur lesquels intervenir, qui sont La Plaine et le littoral sud de Saint-Paul. Notre objectif affiché



ment sur chaque secteur le débit nocturne, qui est un bon indicateur des pertes d'eau. Ce diagnostic a permis de confirmer la dégradation du rendement de près de 8% en quelques années, passant ainsi de 66,16% en 2015 à 58,32% en 2019. En parallèle, toutes les ruptures de canalisation sont localisées sur un système d'information géographique depuis 2012. Ces solutions techniques ont permis d'identifier les secteurs prioritaires sur lesquels intervenir, qui sont La Plaine et le littoral sud de Saint-Paul. Notre objectif affiché

SÉCURISER ET ANTICIPER

Chaque année ce sont près de 10 millions d'euros qui sont investis pour fiabiliser, sécuriser et améliorer le réseau d'eau potable. Dernièrement s'est achevée par exemple la construction d'un nouveau réservoir à Crève-Cœur, d'une capacité de 700 m3 et pour un coût de 2 millions d'euros. S'agissant de la sécurisation de l'accès à l'eau, lors du cyclone Batsirai, les coupures d'électricité ont empêché la distribution d'eau à des milliers d'usagers. Afin d'y remédier à l'avenir, La Créole va relancer un programme de déploiement pérenne de groupes électrogènes. Par ailleurs, la situation de fragilité dans laquelle se trouvait Trois-Bassins vis-à-vis de sa desserte en eau potable, puisque la commune n'est alimentée que par son unique ressource de la Grande Ravine, est sur le point d'être résolue avec la jonction des réseaux réalisée entre l'usine de potabilisation du Plate sur Saint-Leu et le bourg de Trois-Bassins. L'augmentation de la capacité

de pompage permettant d'amener davantage d'eau brute sur l'usine du Plate afin de produire le supplément d'eau potable pour Trois-Bassins est programmée pour 2023. Enfin l'Écocité représente un autre défi d'ampleur qui attend La Créole, pour alimenter des dizaines de milliers d'usagers d'ici une décennie. La construction d'une nouvelle station de potabilisation est d'ores et déjà prévue sur le secteur de Bois-de-Néfles dont les travaux doivent débuter en 2024. Concernant la question de l'assainissement, ce sont chaque jour près de 10 millions de litres d'eau assainie qui sont reversés dans le milieu naturel par nos deux stations d'épuration. À l'heure où les périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes, il est impératif d'inclure dans nos projections la question de la réutilisation des eaux usées. La Créole y est prête. Dans nos projets d'aménagements pour l'Écocité, un réseau dédié à cette réutilisation a été inclus.

est d'atteindre le seuil réglementaire de 73% de rendement d'ici 2026. Ma première décision en tant que président de La Créole, a donc été d'augmenter significativement les investissements liés

à l'amélioration du rendement de réseau. Le budget alloué a en ce sens été doublé, passant de 2 à 4 millions d'euros par an. Et nous avons encore des marges de progression en la matière.

RÉUTILISER DAVANTAGE LES EAUX USÉES, POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE

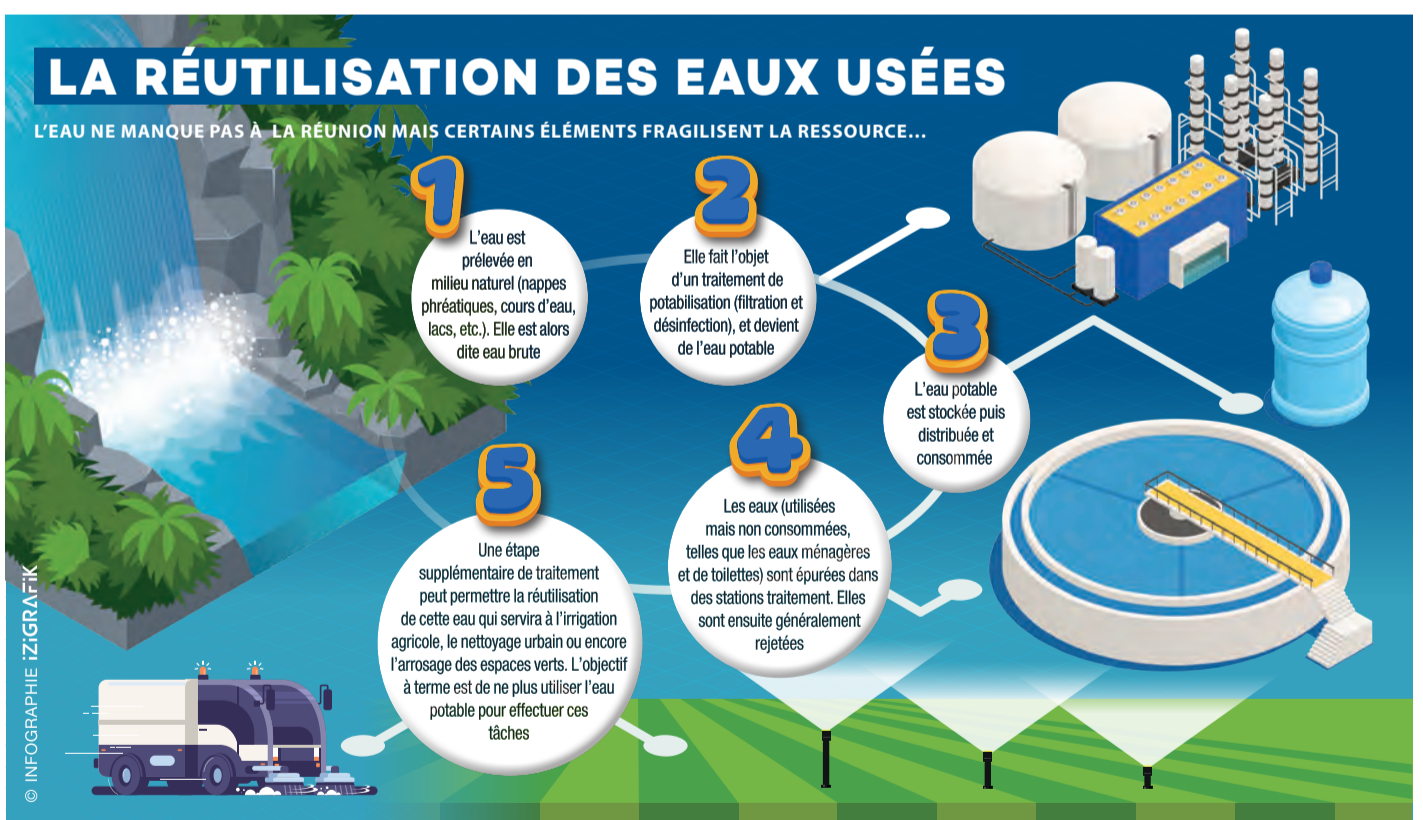
LA SÉCHERESSE EXCEPTIONNELLE DE L'ÉTÉ 2022 A MIS EN ÉVIDENCE LA VULNÉRABILITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU : LA RÉUTILISATION DES EAUX SOUILLÉES S'IMPOSE COMME UNE OPTION D'AVENIR ET SE DÉVELOPPE EN FRANCE, EN RETARD PAR RAPPORT À D'AUTRES PAYS.

“Aujourd'hui en France, moins d'1% de l'eau provient de la réutilisation des eaux usées, alors que c'est courant en Italie (8%) et en Espagne (14%). Il faut une prise de conscience collective de la nécessité de la réutilisation, pour préserver la ressource eau”, plaide Frédéric Salin, responsable de Veolia eau dans le département de l'Aude.

La “réut”, selon le jargon des experts de l'eau, est fréquente dans les pays où l'eau est rare, et qui n'ont pas d'autre choix, comme Israël, Singapour ou la Namibie. Dans la station d'épuration de Narbonne, comme dans cinq autres en France, l'opérateur Veolia a mis en service en 2021 une “Réut Box”, une infrastructure tenant dans un conteneur qui assure une étape supplémentaire de traitement de l'eau provenant des égouts. Plutôt que de la rejeter dans les cours d'eau ou la mer, cette technologie, d'une capacité de traitement allant jusqu'à 75 m3/h, permet de rendre l'eau suffisamment propre pour être utilisée dans l'irrigation agricole, le nettoyage urbain, l'arrosage des espaces verts, des stades ou des golfs.

INDUSTRIALISER

“Il faut industrialiser la ‘réut’. On va installer ce dispositif partout où c'est possible. D'ici fin 2023, on table sur la mise en fonctionnement de cent ‘Réut box’, une démarche pionnière qui permettra d'économiser 3 millions de m3 d'eau potable, l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 180 000 habitants”, calcule François Reboul Salze, responsable innovation chez Veolia. Près de Narbonne, des vignes sont arrosées grâce à la réutilisation des eaux souillées d'une autre station d'épuration. “C'est l'avenir, on a un besoin crucial d'économiser l'eau potable et d'aider les viticulteurs. Maintenant on réfléchit à un réseau de distribution pour l'irrigation agricole, mais ça coûte cher”, regrette Michel Jammes, vice-président de l'intercommunalité du Grand Narbonne, en charge de l'eau. Les 7 km de canalisation irriguant 80 hectares



de vignes ont coûté environ 750 000 euros. Ce système, souligne-t-il, permet aux viticulteurs de s'affranchir des restrictions de pompage et d'arrosage. Pour plaider la cause de la réutilisation des eaux usées, François Reboul Salze met en avant que “beaucoup de tomates venues d'Espagne que nous consommons ont été irriguées grâce à la ‘réut’ (eaux réutilisées, dans le jargon du traitement de l'eau)”. Si la France a tardé à actionner cette technologie, estime Sophie Besnault, experte en traitement de l'eau de l'INRAE (l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), c'est qu'on “n'en avait pas forcément besoin, quand on n'a pas de manque d'eau... Et du

fait des contraintes réglementaires, le cahier des charges est complexe, c'est coûteux”.

URGENCE EAU

“C'est une solution d'avenir pour économiser de l'eau potable, mais elle ne résoudra pas tous nos problèmes, fait remarquer Sophie Besnault. Il faut être assez prudent, c'est une eau qui n'est plus reversée dans la nature, il faut étudier l'éventuel impact sur le cours d'eau”. L'intensité et la fréquence des épisodes de sécheresse risquent encore d'augmenter sur le pourtour méditerranéen, prévoit le Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (Giec). Pour Tatiana Vallaeys, experte à l'Agence de bassin

Rhône-Méditerranée, “la question de l'eau est plus urgente que celle de l'énergie”. “Il faut anticiper la baisse de débit des fleuves, on prévoit une baisse de 50% à 80% du débit du Rhône d'ici 2100, souligne-t-elle. (...) Comment va-t-on refroidir les centrales nucléaires ? Le signal d'alerte a été tiré”. “On est déjà confrontés à des conflits d'usage de l'eau, quand on voit du transport d'eau par camion, on a un problème, et on n'est qu'au début des problèmes”, assure la scientifique. Ces dernières années, la consommation d'eaux souillées a été popularisée par Thomas Pesquet et les astronautes de la station spatiale internationale, “où 100% des eaux usées sont recyclées”, note la professeure de l'université de Montpellier.

ÉCONOMISER L'EAU

Ensemble, construisons L'AVENIR DE L'EAU

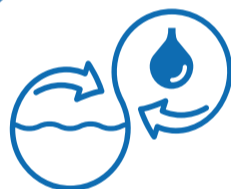
par VEOLIA

AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS



PRÉSERVER

Adapter et préserver la ressource eau pour la santé et l'environnement



RESSOURCER

Accélérer la transformation écologique par le grand cycle de l'eau et réduire notre empreinte



RÉAGIR & PROTÉGER

Garantir la résilience du service eau et assainissement

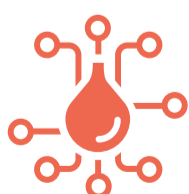


LA MÉTHODE POUR AGIR



INVENTER

Co-concevoir, expérimenter de nouveaux modèles



RÉUNIR

Échanger, sensibiliser, comprendre, se former



Ensemble, **prenons soin de l'eau**
et **accélérons la transformation écologique** de nos territoires.

